

Lettre Patoise

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **5 (1902)**

Heft 259

PDF erstellt am: **17.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-251903>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

HISTOIRE

DE LA

Seigneurie du Speigelberg ou des Franches-Montagnes

PAR A. DAUCOURT, curé de Miécourt.

Le 10 Juillet 1791 la communauté du Noirmont s'assembla pour se concerter afin de demander la grâce de son curé.

Les très-humbles suppliants, ignorent ce qu'il peut y avoir à sa charge; mais ils osent assurer à Votre Altesse sur leur conscience...

Ce considé, les très humbles suppliants viennent avec confiance se jeter aux pieds de Votre Altesse, le suppliant très humblement d'usur d'indulgence à l'égard de leur curé...

La commune du Noirmont chargea l'instituteur de l'endroit, François Xavier Gigon, de porter à Porrentruy cette supplique à son adresse.

La paroisse revint à la charge et le 20 juillet de la même année, elle délègua de nouveau un homme avec une supplique où il est dit: qu'on a la persuasion que l'amour qu'on porte généralement au curé Copin...

Ce considéré, Monseigneur, il plaira très gracieusement à Votre Altesse accorder la rentrée libre et tranquille du sieur Copin...

Le prince-évêque connaissait l'astucieux vieillard, il savait que sa rentrée au Noirmont serait nuisible à la sécurité et que d'ailleurs partisans des idées révolutionnaires, il recommencerait ses déclamations.

Appointement. Le curé Copin n'ayant jusqu'ici présenté aucune requête relative à la demande des suppliants, elle ne peut avoir lieu quant à présent.

Copin venait d'écrire une lettre à l'avocat Triponé de Porrentruy, quand il reçut le refus du Prince de rentrer dans sa paroisse. Il écrivit donc à Triponé, substitut du procureur fiscal la lettre suivante: Monsieur, ma paroisse vient de s'assembler de nouveau et de

prendre la résolution d'envoyer une seconde fois notre maître d'école en députation auprès du Prince. J'étais tout sur le point de résigner, parcequ'on me faisait craindre des poursuites criminelles...

L'avocat Triponé intervint tellement en faveur de Copin que le Prince consentit à le recevoir.

Copin se hâta de se rendre à Porrentruy, et saisissant le moment propice il se jeta aux pieds du Prince, implorant son pardon, dit Scheppelin, il le supplia de lui pardonner.

Il semble qu'après un pardon si généreusement octroyé, le vieux curé Copin aurait dû montrer de la gratitude envers son souverain et ne plus s'occuper que des fonctions de son ministère.

Ses paroissiens du Noirmont, n'abandonnèrent pas pour tout autant leur vieux curé. Le 1er avril ils arrivèrent en nombre à Porrentruy et durant la nuit ils essayèrent, au moyen d'une échelle d'enlever leur curé, qui avait été prévenu du coup secret.

Comprend-on la conduite de ce curé du Noirmont? Après avoir été gracié par son prince d'une manière si généreuse, sachant qu'avec l'appui des troupes autrichiennes, le souverain pouvait mettre à la raison les perturbateurs, on ne comprend pas l'obstination de ce vieillard à l'insurrection contre le Prince-Évêque.

Pour demeurer dans le vrai, il faut se convaincre que de tous ceux qui se mirent à la tête du mouvement révolutionnaire dans l'Évêché, Copin fut incontestablement le plus désintéressé.

Feuilleton du Fays du Dimanche 17

Le Guide de l'Empereur

PAR RENÉ BAZIN

La marraine de Charles n'avait cessé de pleurer silencieusement depuis que son père parlait. Elle avait compris, au premier mot, toute son impuissance à conjurer un danger pareil.

— Que ferez-vous? demanda Véronique.

— Je l'envoierai à Paris, chez mon camarade Irribar, qui a servi dans les gardes de l'impératrice.

— Eh bien! il n'ira plus au collège!

— Eh bien! il n'ira plus au collège!

— Non, quittons Toul, Véronique, mais ils n'auront pas mon enfant!

Puis, s'emportant parce qu'il rencontrait une contradiction, parce que surtout il sentait l'infirmité de son projet :

chaque démarche, on se demande si Copin a compris ou entrevu où devait fatalement aboutir la campagne d'opposition à laquelle il s'associait? Nous croyons qu'on peut se prononcer pour la négative, tout en restant fidèle à la vérité historique.

A l'arrivée des Français dans l'Evêché, en 1792, un aide de camp du général Ferrière ayant appris que le curé Copin était enfermé au château, demanda « à voir ce digne ecclésiastique, victime de son patriotisme, qu'on retenait si indignement dans les fers. »

(A suivre)

LETTRE PATOISE

Dà lai Côte de mai.

Se les dgens des Zués qui vont en lai cheusse avô des laintearnes le long de la reviere n'aint voire de tchaine, les tchessous de Delémont n'en ampent béco pu avô ios fusils.

Les disciples de Neumrod de Delémont, (ça des malins, c'c'!) montent en lundé le matin contre le Mettembait, tot doucement, en fumant lai cigarette, en raicointant des hichetoires de tchousse, liaint tot d'in c'o à remtraicointant comme enne grosse bête à moitant de lai route.

Stu que n'ape de bds.

Ils montèrent tous trois. Le même vieil escalier les porta dans sa spirale, comme il les avait tant de fois portés, comme trois personnages d'un arbre généalogique, Charles d'abord, puis Véronique, puis M. Audouin; mais ils n'avaient pas la paix, ce soir là, et les cours n'étaient pas unis.

— J'ai à te parler, répéta M. Audouin, à te dire des choses graves.

— Mon Charles, dit-il, il faut que tu sois plus sérieux que ton âge; tu vas apprendre des choses que j'aurais voulu te cacher toujours; tu vas décider ensuite de toute la vie.

— J'essaierai de bien choisir, dit la voix jeune et claire.

— Mon Charles, tu as une mère vivante.

— Autre que ma marraine? demanda l'enfant.

— Oui.

Il devint tout pâle. Sa voix, jusque-là assurée, se mit à trembler: — Oh! où est-elle? supplia-t-il.

— Elle l'avait abandonné pour suivre ton père, qui vit aussi.

— Tu vas connaître tout le détail de ces journées-là, reprit M. Audouin, et tu diras ensuite qui a été ton père et qui a été ta mère.

La suite prochainement.